

ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021
Procès-verbal du conseil d'école n°1- lundi 14 décembre 2020

Présents :

Maire : M. NIVELLE Laurent

Élus : M. DEROUET Stéphane, M. BLOYET Pierre et Mme PE Dominique

Délégués Départementaux de l'éducation Nationale : Mme GLEMET

Représentants des parents d'élèves : Mmes RODAYER Estelle, GUILBAULT Laure, GUILLEMET Mathilde, M. CHUDEAU Anthony et M. FRESNEAU Tony

Enseignants : Mmes MÊME Élisabeth, POHU Claire, GROUBATCH Patricia, BRICHET Claire et M. CAILLY François

Excusés :

Inspecteur de l'Éducation Nationale : M. FABIEN

Enseignantes : Mmes LATANIERE Sylvie et HUNET Cécile

Élus : Mme DESBOIS Delphine

Membres du RASED (Réseau d'aides spécialisées)

Représentants des parents d'élèves : Mmes PIGERE Lucille, NAU Angélique, POUDRE Chloé, PELTIER Adeline et M. MASSON Sébastien

Ouverture de la séance à 18h. Secrétaire : Claire BRICHET

1 -Membres du conseil d'école 2020-2021

Pour rappel, sont membres du conseil d'école : le directeur, le maire et un conseiller municipal (Mme DESBOIS), les cinq représentants des parents d'élèves titulaires (voir paragraphe 2), un enseignant par classe, le DDEN, l'Inspecteur de l'Éducation nationale et un maître du RASED.

Les membres du conseil municipal et toute autre personne dont la consultation est jugée utile, selon l'ordre du jour, assistent au conseil d'école avec une voix consultative.

Présentation du rôle des DDEN et des représentants de parents d'élèves ainsi que les missions du conseil d'école. Mme GLEMET fera une visite de l'école dès que la situation sanitaire se sera améliorée.

2-Élections des représentants de parents d'élèves

Les élections ont eu lieu le vendredi 09 octobre, les personnes ayant participé à leur préparation sont remerciées. Sur 139 inscrits, il y a eu 74 votants dont 3 votes nuls et un vote blanc. La participation a été de 53,24%.

Années	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
% votants	45	49	42	52	65	59	63	51,82	53,52

Sur 5 postes à pourvoir, 5 ont été pourvus.

Classes	Représentants titulaires
PS-MS	RODAYER Estelle
GS-CP	GUILBAULT Laure
CP-CE1	GUILLEMET Mathilde

CE1-CE2	CHUDEAU Anthony
CM1-CM2	FRESNEAU Tony

Pour communiquer avec les parents d'élèves, les représentants élus sont joignables à l'adresse électronique : parents.stclem@laposte.net

3-Effectifs à la rentrée 2020 et personnel de l'école

<u>Années</u>	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<u>Effectifs rentrée</u>	111	121	125	117	111	111	101	107	114	104

<u>niveau</u>	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
<u>Effectifs</u>	9	13	10	12	18	14	7	21

E. MEME	P.GROUBATCH C. HUNET	C. POHU	F.CAILLY S. LATANIERE	C. BRICHET
9 PS - 13 MS 22	10 GS – 7 CP 17	5 CP – 12 CE1 17	6 CE1 – 14 CE2 20	7 CM1 – 21 CM2 28

104 élèves (moyenne par classe : 20,8 élèves)

Prévision des effectifs pour la rentrée 2021 : 95 élèves

L'accueil de TPS sera envisagé si l'effectif de la classe de PS/MS est inférieur à 24.

Le personnel de l'école hors enseignants :

3 AESH (Annie Truflandier, Frédérique Lévêque et Nadine Aumont) qui soutiennent dans leurs apprentissages des enfants à besoins particuliers.

2 ATSEM (Nathalie David et Noëlla Perdreau) qui travaillent auprès des enseignantes des classes maternelles et s'occupent de la garderie périscolaire.

1 service civique (Louise Terrier) qui intervient dans toutes les classes en aidant à mettre en œuvre les activités pédagogiques organisées par les enseignants.

6 agents municipaux qui s'occupent de la cantine, de la sieste des petits, du ménage, de la surveillance et des activités du midi... (Frédéric Cantin, Sandra Bodin, Magali Domergue, Nathalie Robichon, Julie Wanderstein et Laura Despeignes.)

Nous vous remercions pour votre implication qui nous permet aujourd'hui de travailler dans de bonnes conditions.

Nous remercions également très sincèrement M. Derouet (Elu) qui depuis plusieurs mois s'implique très activement dans l'organisation de la vie l'école en étant toujours très réactif et présent auprès de toute l'équipe afin d'organiser au mieux le fonctionnement dans cette période inédite.

4-Règlement intérieur de l'école

Comme chaque année le règlement intérieur est revu, corrigé et voté lors du premier conseil.

Les mises à jour apportées cette année concernent : les nouveaux horaires de l'école et les accès aux classes et un rappel sur les modalités d'échanges familles/enseignants (téléphone/emails/cahier de liaison).

Le règlement est adopté à l'unanimité. Il sera distribué dans les cahiers de liaison, pour signature avec la charte de la laïcité à l'école début janvier.

Un travail en partenariat avec la mairie est envisagé cette année afin de proposer pour la rentrée prochaine un règlement intérieur plus « lisible » et commun entre l'école et le périscolaire.

5-Projets pédagogiques à venir

5.a- Financement :

Monsieur le Maire confirme le renouvellement du budget de 900€ accordé à l'école pour couvrir des frais de transport.

Le reste des dépenses est pris en charge par l'APE à hauteur en moyenne de 400€ par classe.

Nous remercions l'ensemble des familles qui participent à la vie de l'APE et permettent ainsi à chaque classe de réaliser des projets.

5.b- Projet inter-cycles :

Inscription au PLC (Prix Littéraire de la Citoyenneté) de toutes les classes de l'école. Les thèmes abordés par la sélection sont en lien avec le vivre ensemble.

En raison de la situation sanitaire les actions suivantes ne pourront pas se réaliser cette année : chorale du secteur de Gennes, rencontres sportives...

Le « Contrat endurance » de l'école en mars/avril dans le parc de la Cincinelle pourra, on l'espère, avoir lieu.

Séances de natation : elles concernaient normalement les élèves de la GS au CE2. Elles ont eu lieu de septembre à décembre à la piscine du Val de Thouet, les mardis, sur 10 séances. Malheureusement seule la classe de GS CP a pu en profiter après les vacances de la Toussaint en raison du protocole sanitaire mis en place. Les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 n'auront effectué que 5 séances sur les 10 prévues.

Piste routière : La piste vélo et le circuit de maniabilité ont été installés dans l'école la semaine du 16 au 20 novembre. Toutes les classes ont pu en profiter. Nous remercions M. Tavernier qui gère entièrement cette action.

Une deuxième semaine est envisagée en fin d'année scolaire.

Bibliothèque : Tous les élèves de l'école se rendent à la bibliothèque une fois tous les 15 jours. Ils peuvent alors emprunter un ou deux livres durant ces 2 semaines.

Nous avons organisé une rencontre avec Mme PE Dominique, membre de l'association qui gère la bibliothèque, afin d'harmoniser nos fonctionnements.

M. Le Maire nous indique que la bibliothèque municipale deviendra bientôt communautaire.

5.c- Projets par classe :

Les classes de PS-MS / GS-CP/ CP-CE1 et CM1/CM2 :

Partenariat avec le PNR (Parc Naturel Régional) sur le thème : les animaux dans notre environnement proche.

PS-MS : 2 demi-journées « Sur la piste de Gaston le hérisson » encadrées par le Prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne

GS-CP : 2 demi- journées « En rouge et noir » avec l'intervention de la LPO

CP-CE1 : 1 journée « Nestor le castor et compagnie » encadrée par le Prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne

CM1-CM2 : 4demi- journées « Apprentis ornithos » avec l'intervention de la LPO

Chaque journée d'intervention est subventionnée à hauteur de 230€ par le PNR

PS-MS : Projet en parallèle avec la médiathèque de Saumur.

CE1-CE2 : Dans le cadre d'un jumelage avec le théâtre Le Quai-Angers, la classe est inscrite à trois spectacles dans la saison. Par ailleurs, les élèves bénéficieront de 10 heures d'intervention d'un comédien professionnel dans la classe, pour appréhender la pratique du théâtre. La visite du Quai initialement prévue le 07 janvier est annulée. On espère pouvoir la reporter au printemps 2021.

En raison de la situation sanitaire, il n'y aura pas de classe transplantée cette année pour les élèves de CE1 CE2.

6-Bilan des évaluations nationales CP et CE1

Les élèves de CP CE1 ont passé en septembre les évaluations nationales (français et mathématiques) et les CP passeront une deuxième session en janvier.

Ces évaluations permettent de donner une vision assez claire du niveau des élèves et de leurs difficultés. Elles confortent également les observations des enseignantes.

Les résultats nationaux sont plutôt en baisse cette année.

Dans l'école, les résultats en CP sont plutôt encourageants en français mais montrent quelques fragilités en mathématiques.

En CE1, on note des difficultés en lecture mais la compréhension orale est bonne par contre le passage à l'écrit est plus difficile. En mathématiques c'est la résolution de problème qui semble plus compliquée.

Des activités de remédiation sont mises en place dans les classes et une attention particulière est portée aux élèves en difficulté afin de leur permettre d'évoluer à leur rythme en leur proposant par exemple des temps d'APC. (Activités pédagogiques complémentaires)

7-Premier bilan de la nouvelle organisation du temps scolaire

L'équipe enseignante est satisfaite de la nouvelle organisation et de la présence de 3 adultes le midi pour s'occuper des enfants avant ou après la cantine.

On relève juste des difficultés chez certaines familles à respecter les nouveaux horaires, en particulier, le matin.

Néanmoins, malgré le protocole sanitaire actuel et le premier confinement du printemps nous observons une bonne assiduité scolaire.

M. Derouet nous indique que le personnel communal est également satisfait de la nouvelle organisation. En effet, sur le temps du midi, les animatrices peuvent continuer à proposer aux enfants, en petits groupes, des activités manuelles et sportives.

8-Mise en place du vote uniquement par correspondance pour les élections des représentants de parents d'élèves

Arrêté du 19 août 2019 modifiant l'arrêté du 13 mai 1985 relatif au conseil d'école.

Article 1 : Le troisième alinéa de l'article 1er de l'arrêté du 13 mai 1985 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

« Le vote a lieu à l'urne et par correspondance ou exclusivement par correspondance sur décision du directeur d'école, après consultation du conseil d'école. »

A partir de la rentrée de septembre 2021 les élections des représentants de parents d'élèves se feront uniquement par correspondance.

9-Sécurité

Exercice de type « attentat intrusion »

L'instruction relative aux mesures de sécurité dans les écoles et les établissements scolaires, prévoit l'organisation d'un exercice de type « attentat intrusion » dans les écoles, au premier trimestre.

L'école reste un lieu d'apprentissage de l'exercice individuel et collectif de la citoyenneté. Les élèves, en fonction de leur âge, y sont formés, informés, ils apprennent à se préparer au mieux aux situations de crise et à savoir réagir.

Les écoles sont désormais dotées d'un Plan Particulier de Mise en sûreté « attentat-intrusion ».

Classe de PS-MS : l'exercice prend la forme d'un jeu pour apprendre à se repérer dans l'école. Chaque élève de MS prend en charge un élève plus petit.

Classes de GS-CP / CP-CE1/ CE2-CM1 : l'exercice consiste à se déplacer silencieusement dans l'école sans se faire remarquer.

Classe de CM2 : un temps d'échange préalable peut avoir lieu pour expliquer l'intérêt de l'exercice, ainsi qu'un temps d'évaluation. Les élèves doivent quitter rapidement la classe en silence pour se regrouper à l'extérieur de l'école. Un appel à la gendarmerie peut être simulé.

Exercice de type « alerte incendie »

Un exercice a été réalisé le jeudi 15 octobre.

Exercice de type « risques majeurs »

Un exercice a été réalisé le lundi 23 novembre.

10-Travaux et équipements

Nous remercions M. Laurent Boileau (habitant de la commune) qui nous propose depuis plusieurs mois des expositions dans les deux réfectoires de photographies sur des thèmes variés qu'il change à chaque période scolaire.

10.a- Réalisés

Les enseignants remercient la municipalité pour :

- Les travaux d'entretien régulier de la cour et des bâtiments.

10.b-A venir

- Achats de matériel informatique.
Participation à l'appel à projets « Label Ecoles numériques 2020 ». Ce projet est destiné à soutenir l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles des communes rurales. Dans ce cadre l'Etat subventionne 50% des dépenses engagées. Le coût du projet est estimé à 4 300€. Nous attendons la validation du projet.

- Création d'une nouvelle salle d'activités, de nouvelles toilettes et des rangements pour les jeux de cours.

10.c-Demandés

- Evacuation de l'eau de pluie dans la cour des grands
- Achat de nouveau matériel pour l'EPS et les temps de récréation
- Peinture des murets autour de la cour des grands.

11-Questions diverses : cantine, garderie, temps d'activités périscolaires...

Echanges autour des questions des parents et de la municipalité.

L'hommage à Samuel Paty a été fait dans les classes selon l'âge des élèves (discussions, débats, travail sur la charte de la laïcité, minute de silence).

La lecture d'une lettre ouverte d'un collectif de parents qui s'inquiète du port du masque à l'école primaire a été faite.

L'équipe enseignante et la municipalité ont pris acte de cette information en rappelant l'obligation scolaire.

L'école a fait une commande de 10 masques transparents pour les adultes des classes des petits. Nous attendons leur livraison.

La mairie réfléchit au projet « école zéro déchet » en partenariat avec Saumur agglomération.

M. Derouet demande si une inscription à l'année à la cantine pour les familles qui le souhaitent pourrait être envisagée.

Il sera proposé, dès que possible, à quelques représentants des parents d'élèves accompagnés d'élus de venir manger un midi à la cantine pour mieux connaître son fonctionnement.

Mme Glemet demande si un comité de cantine pourra se réunir avant la fin de l'année scolaire.

Beaucoup d'enfants sont accueillis à la garderie le soir entre 16h30 et 17h15 et l'accueil est plus compliqué en raison du protocole sanitaire. Pour faciliter ce temps, le goûter sera simplifié durant cette période.

Enfin, pour répondre à une demande de la CAF, la mairie travaille à proposer deux tarifs à la garderie périscolaire en fonction du quotient familial des familles.

Président de séance,
François Cailly

Secrétaire de séance,
Claire Brichet